

## Communiqué de presse

---

### Coronavirus : la Municipalité de Morges encourage la population à rester à la maison pour lutter contre la propagation du virus

---

La Municipalité de Morges a tenu une séance extraordinaire vendredi soir, 13 mars, à la suite des mesures annoncées par le Canton de Vaud et la Confédération. La Municipalité a ainsi décidé d'annuler le marché bihebdomadaire jusqu'à nouvel avis. Elle a également pris des mesures envers le personnel de l'administration communale ; celle-ci continue de fonctionner, à l'heure actuelle, normalement. Les guichets de l'administration ont été protégés et restent ouverts. Par ailleurs, une rubrique « Coronavirus » a été ouverte sur le site [morges.ch](http://morges.ch).

#### Écoles et accueil de jour des enfants

Suite à la décision cantonale, les écoles sont fermées jusqu'au 30 avril au minimum. En revanche, les accueils préscolaires et parascolaires sont ouverts uniquement pour les personnes prioritaires, soit : les enfants du personnel soignant et de sécurité ; les enfants du personnel qui assurent ces accueils et, enfin, les enfants pour lesquels les solutions de garde mettraient en danger des personnes à risques ou des personnes de plus de 65 ans. « Ne confiez pas vos enfants à leurs grands-parents », demande la Municipalité de Morges.

#### Manifestations annulées et infrastructures de la ville fermées

La Municipalité a pris acte de l'interdiction des manifestations sportives et culturelles. En accord avec les organisateurs, elle a procédé à l'annulation des manifestations prévues à Morges jusqu'à nouvel avis. Elle a également fait fermer les infrastructures communales de sport, de culture et de loisirs. La Municipalité a par ailleurs décidé d'interdire, par précaution, le marché bi-hebdomadaire.

#### Organisation de l'administration

Sur mandat de la Municipalité, la cellule de crise de la Ville a été activée. Elle suit attentivement la situation et travaille à un plan de continuité des activités. La Municipalité prendra les mesures nécessaires en fonction de l'évolution de la situation. Elle remercie ses collaboratrices et collaborateurs pour leur engagement durant cette période difficile.

#### Solidarité

Nous encourageons les Morgiennes et les Morgiens à suivre les recommandations de la Confédération et du Canton afin de préserver la santé de tout un chacun.

#### Communication : site web adapté

Le site [morges.ch](http://morges.ch) a été adapté en conséquence, avec la création d'une rubrique Coronavirus, listant les informations essentielles, accessibles directement depuis la page d'accueil.

Lien sur les manifestations annulées : <https://www.morges.ch/actualites/les-manifestations-de-plus-de-50-personnes-et-le-marche-sont-annules-10977>

Lien sur les lieux fermés : <https://www.morges.ch/vivre-a-morges/coronavirus/informations-municipales/fermeture-des-marches-salles-et-infrastructures-11021>

La Municipalité

Morges, le 13 mars 2020

---

#### Pour tout renseignement complémentaire, veuillez prendre contact avec :

M. Vincent Jaques, syndic, +41 (0)78 744 77 09

Mme Sylvie Podio, Municipale Cohésion sociale et logement, +41 (0)78 797 47 58

Mme Emmanuelle Robert, chargée de communication, +41 (0)78 625 94 69

---